



Appel d'offre à la concurrence_offre irrégulière

Par **eve68**, le **08/01/2011** à **14:43**

Bonjour,

Est-ce que toutes les offres sont irrégulières si la majorité des entreprises n'a pas respecté les exigences formulées dans l'avis d'appel public à la concurrence ?

Ou est ce que les offres sont irrégulières, une par une ?

Que peut-il se passer si une entreprise conteste la déclaration d'offre irrégulière ? Dans ce cas l'entreprise était la plus chère, mais la seule à respecter les exigences formulées dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Merci de vos réponses